

GM qui sont sur le marché, vous trouveriez qu'ils sont encore très bien cotés—je ne vais pas faire des excuses pour GM—mais il est certain que, d'une part, le comportement des acheteurs vis-à-vis des gros modèles de voitures surtout, et, d'autre part, les déclarations faites par les fabricants de voitures qui vivent dans ce monde auquel M. Galbraith a fait allusion, permettent de penser que M. Galbraith avait tort lorsqu'il a écrit cela. Je pense qu'il faut reconnaître que, effectivement, le marché fonctionne différemment au Canada, et que le Canada et les États-Unis sont deux pays différents, très différents. Il est superflu d'aller emprunter aux États-Unis leur programme législatif. Nos façons de faire les affaires sont différentes des leurs.

**Le président:** Eh bien, qu'est-ce qui vous semble incorrect avec l'un de ces points? Quel mal y a-t-il à influencer un acheteur éventuel ou à essayer de l'amener à opter pour ses produits?

**M. Joplin:** Rien.

**Le président:** Cela fait partie de la vente, non?

**M. Joplin:** Oui, monsieur.

**Le président:** S'ils ont recours à des tactiques illégales, nous avons le Code criminel.

**M. Joplin:** Oui, monsieur.

**Le président:** Comme l'a exprimée le sénateur Laing, la question est la suivante: pourquoi avons-nous besoin de toutes ces soi-disant mesures de protection? D'après votre expérience, croyez-vous que les habitudes commerciales et les méthodes de vente au Canada font que le consommateur continuera d'être victime d'opérations du marché si toutes les dispositions prévues dans ce projet de loi ne sont pas adoptées?

**M. Joplin:** Je ne crois pas que le consommateur soit fortement lésé actuellement.

**Le président:** Vous ne le croyez pas?

**M. Joplin:** Non, certainement pas. Je crois qu'il en a pour son argent. Il y a, comme je l'ai dit, des cas lamentables qu'on peut citer comme mauvais exemples, mais le gouvernement semble bien décidé à assurer au consommateur cette forme de protection. En somme, si le gouvernement est prêt à fournir cette protection—ce qui est virtuellement chose faite puisqu'on a créé un service dont le rôle essentiel est dirigé dans ce sens—nous ne croyons pas que le gouvernement recule maintenant. S'il réalise ce projet, nous voulons au moins essayer de préserver autant que possible la liberté du marché, car c'est elle qui a protégé le client et donné au monde sa prospérité actuelle. Nous voulons la sauvegarder autant que possible.

**M. Booth:** Je me demande s'il me serait possible d'ajouter un exemple. J'ai noté avec intérêt l'expression «gouvernement complaisant» dans cette citation. Je ne crois pas que le Canada puisse se permettre le luxe d'une loi de ce genre. Je connais le cas d'une société aux États-Unis qui avait été assignée en justice pour une affaire antitrust. Ladite société n'était pas en cause. Elle avait été assignée pour fins de témoignage car, effectivement, elle avait été témoin de l'affaire. L'assignation avait nécessité, en recherches, des dépenses de 7,200 heures de travail spécialisé (avocats, comptables, etc.), et il va se soi que les dépenses occasionnées pour ce genre de choses se tradui-

sent inévitablement par des frais de production; ces frais sont inévitablement ajoutés aux prix de vente des produits. Favoriser l'adoption d'une loi qui permet ce genre de choses me semble ridicule.

**Le sénateur Macnaughton:** Pourrais-je demander à M. Roussin, par votre intermédiaire, monsieur le Président, s'il considère que les arguments applicables à la propriété intellectuelle et à la propriété industrielle sont les mêmes. C'est un domaine où la croissance et le développement de la réglementation gouvernementale ont été énormes.

**M. Roussin:** Aux États-Unis?

**Le sénateur Macnaughton:** Non, au Canada. Je m'occupe maintenant d'octroi de licences, de gens qui utilisent des brevets, et de choses de ce genre. Par exemple, vous avez un brevet pour une certaine invention que vous avez mis 20 ans à mettre au point. Vous lancez le produit sur le marché, les affaires vont bien et vous essayez de récupérer une partie du coût de production, puis, quelqu'un veut l'utiliser et vous paie, disons, 1 pour cent.

**M. Roussin:** C'est un octroi automatique de brevet, conforme aux recommandations du Conseil économique.

**Le sénateur Macnaughton:** Est-ce que cela ne dénote pas la même tendance?

**Le président:** Est-ce que la situation ne serait pas celle-ci? Selon la Loi sur les brevets, par exemple, vous possédez certains droits exclusifs. S'ils ont rapport à un produit, vous avez vous-même le droit d'en faire le commerce à condition de répondre à la demande du marché. Si le projet de loi est voté et que moi, en tant que détenteur et exploitant du brevet et répondant à la demande du marché, je refuse de m'entendre avec quelqu'un qui s'intéresse à ce domaine, il y aura alors conflit de lois. Ceci peut porter à confusion et peut même entraîner un procès; pourtant, ces deux lois sont des lois fédérales. D'après moi, c'est un domaine qui demande à être examiné sérieusement. Par exemple, jusqu'où peut-on aller avec de nouvelles lois lorsqu'il s'agit des produits avec un nom déposé? Si quelqu'un exige un brevet et que je le lui refuse, il pourrait y avoir procès; par contre, avec ce projet de loi, une commission peut rendre une ordonnance et si je ne m'y conforme pas, on peut me poursuivre en justice.

**Le sénateur Macnaughton:** C'est bien ce que je dis.

**M. Roussin:** C'est pour cette raison même que nous avons fait notre rapport.

**Le sénateur Molson:** Monsieur le président, nous venons tout juste de discuter les principes essentiels de cette loi et il me semble qu'on peut dire en toute justice que, de tous les groupes que nous avons entendus, c'est la Chambre de commerce qui a le mandat le plus important. De fait, elle représente les conseils et les chambres de toutes sortes de municipalités d'un bout à l'autre du pays.

Je présume qu'ils ont étudié tous les aspects, qu'ils ont entendu plusieurs exposés et ont eu des discussions sur tous les aspects de ce bill. Mais, jusqu'à maintenant, personne n'a mentionné le sport et c'est pourtant un aspect qui touche, dans une certaine mesure, les sentiments d'un grand nombre de membres de la communauté. Je ne sais pas si quelqu'un viendra nous en parler mais il me semble que la Chambre de commerce devrait avoir une opinion puisqu'elle représente tant de communautés, même si